



ELSEVIER
MASSON

Disponible en ligne sur www.sciencedirect.com



Sociologie du travail xxx (2009) xxx-xxx

SOCIOLOGIE
DU TRAVAIL

www.em-consulte.com

Comptes rendus

Les nouveaux cadres du dialogue social. Europe et territoires, A. Jobert (Ed.). Coll. « Travail et société ». PIE-Peter Lang, Bruxelles (2008). 267 pp.

L'apparition de nouveaux cadres du dialogue social constitue l'une des principales évolutions récentes observées dans le champ des relations professionnelles. Ces dynamiques complexes et protéiformes, incertaines puisqu'encore bien souvent expérimentales et innovantes, sont révélatrices des tensions et des enjeux qui traversent les systèmes nationaux de relations professionnelles et renseignent sur la capacité des organisations syndicales, patronales et de l'État à accompagner et à anticiper les mutations de leurs environnements. En retour, les nouveaux cadres du dialogue social bousculent les équilibres antérieurs historiquement structurés en référence à l'État-nation, interrogent les stratégies des acteurs et invitent à repenser les outils théoriques de la sociologie des relations professionnelles. Les travaux qui leur sont consacrés restent, cependant, encore peu nombreux et à ce titre l'ouvrage dirigé par Annette Jobert apporte une contribution significative à l'état des connaissances actuelles sur le sujet.

Pour en explorer les multiples facettes, A. Jobert réunit plusieurs contributions consacrées aux niveaux européen (Élodie Béthoux, Arnaud Mias) et territorial (A. Jobert, Fausta Guarriello et Eckhard Heidling, Laure Machu), deux espaces dont l'importance s'est progressivement renforcée puis accélérée depuis la fin des années 1970 et qui sont aujourd'hui au cœur des débats sur les recompositions des systèmes de relations professionnelles. En définissant le dialogue social comme catégorie de pensée et d'action, les auteurs impriment à leurs travaux une double orientation, théorique et empirique, permettant une solide analyse sociologique tirée d'exemples concrets qui facilite constamment le lien entre les réalités observées et les apports théoriques pour le lecteur. Elle est complétée par une triple exigence méthodologique qui renforce l'originalité de l'ouvrage. D'abord, l'approche comparative fait se rencontrer dans un même volume des travaux consacrés à la fois aux espaces infra- et supranationaux et enrichit l'analyse par l'étude permanente de leurs interdépendances. L'ouverture à l'international est une autre façon de comparer les réalités et permet de confronter les enseignements tirés des terrains français aux dynamiques existantes en Allemagne et en Italie. Ensuite, l'analyse diachronique donne à voir, pour chacun des terrains étudiés, l'actualité des enjeux et des recompositions à l'œuvre en même temps que toute l'épaisseur historique des héritages avec lesquels les acteurs doivent composer. Enfin, chaque chapitre bénéficie d'un matériau riche et dense issu de l'étude de documents d'archives et de comptes rendus, mais surtout d'enquêtes de terrain et d'interviews réalisées par les auteurs.

Les analyses proposées révèlent la profonde interconnexion qui existe entre les processus observés, les évolutions aux échelons nationaux et internationaux et celles au niveau des entreprises concernées. Les analyses proposées invitent alors à une approche plus transversale qui décloisonne les espaces en prenant en considération l'ensemble des mouvements opérant à des échelles

différentes. Ainsi, les nouveaux cadres du dialogue social qui voient le jour dans le Sud-Est de la Basse-Saxe et sur le site de la construction navale de Saint-Nazaire s'inscrivent dans une triple appartenance de la grande entreprise (respectivement Volkswagen et Aker Yard) à un espace local, national et mondial, formant des combinaisons inédites d'opportunités et de contraintes liées les unes aux autres par les interconnexions qui existent entre ces niveaux. Ailleurs, dans le Tarn et la province du Chieti, les tissus de petites entreprises posent la même question du développement local en contexte de concurrence régionale, nationale et, de plus en plus, internationale. De la même manière, la structuration de la branche européenne des télécommunications et l'apparition de comités d'entreprises européens à France Télécom, à Canal Plus et Alstom soulignent à la fois l'interdépendance et la spécificité des différents espaces. Si l'europanisation et la mondialisation des entreprises s'accompagnent de celles des relations professionnelles et aboutissent à l'adaptation des cadres de la régulation, les auteurs insistent sur l'absence de toute causalité mécanique. En effet, l'apparition de nouveaux cadres du dialogue social modifie suffisamment l'état des systèmes de relations professionnelles pour que leur émergence ne s'impose pas comme une évidence aux acteurs. De fait, ils induisent la redéfinition des prérogatives, redistribuent les ressources disponibles, associent de nouveaux acteurs et recomposent les relations inter- et intra-organisationnelles. Comme l'illustrent les terrains présentés, la nécessité d'atteindre un compromis sur les règles du jeu réactive la question de la distribution du pouvoir et de l'articulation des structures, entraînant souvent, mais pas systématiquement, des conflits et des blocages. Une fois le cadre stabilisé, les négociations fournissent ensuite de nouvelles occasions de confrontations. Au final, et l'article historique consacré aux négociations territoriales sous le Front populaire le rappelle à juste titre, l'importance des recompositions des cadres du dialogue social renvoie à l'une des plus anciennes et des plus importantes questions des relations professionnelles : celle de la fixation du périmètre de la représentation.

Le fait qu'elle se pose à nouveau aujourd'hui avec force peut être vu comme le symptôme de l'incapacité des systèmes de relations professionnelles à réguler, en l'état et de façon satisfaisante, un monde productif en permanente mutation. Il peut au contraire être un indice de la vitalité des acteurs et de leur capacité à comprendre et à accompagner le changement en corrigeant et en adaptant leur propre système. La réalité se situe probablement entre les deux. Loin de refermer le sujet, l'ouvrage est une invitation à la poursuite des travaux sur les nouveaux cadres du dialogue social. Ils permettront de mieux comprendre les mécanismes et facteurs qui en favorisent et en limitent l'apparition, d'identifier plus précisément les effets concrets sur les entreprises et les salariés, ou de clarifier la place encore mal définie de ces espaces dans l'ensemble du système de relations professionnelles.

Frédéric Rey

CEPS/INSTEAD, 44, rue Émile-Mark, 2^e étage, 4620 Differdange, France.

Adresse e-mail : frederic_rey@yahoo.fr